



000000025  
COMMUNIQUE N°...../MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU .....

15 AVR 2024

PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION  
D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.

Le Ministre des Postes et Télécommunications, porte à la connaissance des soumissionnaires à l'appel d'offres susvisé, que l'avis d'appel d'offres y relatif est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

**9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1<sup>er</sup> étage, porte 162), au plus tard le 23 avril 2024 à 14 heures .....

**12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 23 avril 2024 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire

**9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1<sup>er</sup> étage, porte 162), au plus tard le 3 mai 2024 à 14 heures .....

**12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 3 mai 2024 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Le reste sans changement. /-

